

Compte-rendu de la Formation Spécialisée 76 du 15 octobre 2026

La CGT a lu une déclaration liminaire en pièce jointe

Réponse à la DL

Le fait que l'administration ne soit pas informée de la venue de l'ambassadeur des États-Unis dans ses propres locaux pose tout de même la question de la position de notre administration dans la hiérarchie d'importance des services du préfet !

Au-delà de la réponse politique de la Présidente, la CGT a fait savoir que c'était surtout la sécurité des collègues qui nous importe dans cette affaire.

Mais, par-dessus tout, ce qui nous a fait bondir c'est que le préfet ne sache pas que des douaniers américains sont dans nos locaux depuis 25 ans ... Très certainement, il est plus intéressé pour rationaliser nos surfaces de travail ... Chacun ses priorités !

Celle de la CGT est de vous informer, voilà, c'est chose faite !

1- Procès verbaux des FS précédentes

Nous avons approuvé les PV pour les séances où nous étions présents, et bien évidemment, nous nous sommes abstenus pour le dernier car boycotté.

2- Points obligatoires

A. Suivi des actions :

- **Hôtel des Douanes du Havre :**

Nous avons sollicité l'intervention de Seine Ingénierie en instance pour nous aider à comprendre leur analyse et les tenants et aboutissants de leur étude. Le boycott a rendu caduque le devis qui avait été fait et l'intervention du bureau d'étude a été reportée. Les fissures ne semblent pas bouger, cependant, des ornements de la façade ont bougé et ont été sécurisés. Seine Ingénierie suit toujours l'évolution du bâtiment et notamment les chiens assis. À la grande surprise de l'administration, le fait d'informer nos collègues dans le bâtiment diminue craintes et anxiété.

**Quelle surprise ! Depuis le temps qu'on le dit.
Cacher les informations n'a jamais servi à rien, bien au contraire.**

L'administration n'a pas pour l'heure de vue à court, moyen ou long terme sur la durée de présence des Douaniers dans ce bâtiment.

Nous avons demandé à nouveau l'intervention de la société d'ingénierie afin de mieux appréhender les problématiques liées à ce bâtiment. L'administration a validé notre demande.

- **Projet ascenseur à la DIRM :**

Il y a beaucoup de projets en cours en ce moment dans notre Direction donc l'ascenseur n'est pas le sujet principal car c'est un gros financement. **Pourtant, comme l'a rappelé la CGT, les ERP (établissements recevant du public) doivent se mettre aux normes pour recevoir des personnes à mobilité réduite.** C'est un problème pour les usagers et également pour nos collègues.

La CGT rappelle le fait qu'elle a alerté l'administration dès la présentation du projet. Aujourd'hui, nous constatons les conséquences de l'implantation dans ces locaux et les solutions ne sont ni nombreuses ni adéquates. D'ailleurs, l'ISST nous a fait savoir qu'il n'était pas favorable à l'utilisation d'un diable électrique.

- **CREPS :**

Le sujet reste ouvert car Haropa n'a toujours pas pris de décision sur l'avenir du bâtiment.

- **Armoire ventilée de HPP au BUC :**

Installation de filtres en bouche de sortie afin que l'air sortant ne soit plus vicié. La prévention a choisi une mesure de protection collective. **C'est exactement ce que la CGT sollicite quand c'est possible.**

- **Exosquelette :**

L'évocation de ce matériel émane d'une question de la CGT dans une formation spécialisée précédente. Nous sommes ravis d'apprendre que ce type de matériel, malgré son absence dans les catalogues à disposition de notre administration, puisse être utilisé par des collègues pour se prémunir des troubles musculo-squelettiques par exemple.

La DR de Bretagne a déjà expérimenté ce type de matériel. La DI est en attente de leur retour et, en attendant, propose des tests à l'agent concerné.

- **Commande Mildeca :**

Nous faisons tous le même constat, les vecteurs de commande dans notre administration sont une véritable usine à gaz. La CGT l'a déjà rappelée de nombreuses fois en particulier en Formation spécialisée à la Direction générale.

La CGT regrette que ces difficultés pèsent toujours sur les mêmes : les collègues qui ont besoin de matériel et d'EPI pour travailler !

- **Projet de protocole de nettoyage des conteneurs :**

ENFIN, des détecteurs 6 gaz vont être commandés pour tous les services amenés à faire des contrôles de marchandises. Comme trop souvent, la DR de Rouen ne sait pas nous répondre concernant les besoins et va donc se rapprocher des services ...

Concernant l'éventualité de découverte de phosphine un vendredi soir sans possibilité de dégazer le conteneur avant ouverture, la Présidente nous informe d'une décision opérationnelle : report du contrôle au lundi. **La CGT approuve cette décision.**

La Présidente remercie tous les intervenants de la chaîne de prévention qui ont travaillé sur le dossier. **La CGT profite de ce moment pour rappeler que sans son intervention il y a 15 ans, la problématique des gaz et vapeurs toxiques ne serait peut-être pas encore mise à jour.**

- **Formation serre file et guide file :**

Depuis la mise en place du télétravail, la présence de guide-file et serre-file est aléatoire lors des évacuations incendie et peut mettre en péril la sécurité de tous les douaniers. C'est ainsi que des brassards sont apparus dans les couloirs mais sans formation, cela peut-être compliqué.

C'est pourquoi, **la CGT a demandé lors d'une Formation spécialisée précédente que la formation guide-file serre-file soit intégrée à la formation initiale.**

La Présidente salue cette proposition et va la faire suivre à RH4.

- **Exercices incendie.**

Pour l'**HDD de Rouen**, les exercices incendies ont déjà été commentés en FS de CSA. Le sifflet ne nous convient pas et la corne de brume ne semble pas recueillir l'approbation de l'administration. Pourtant, il faudra bien trouver une solution pour que TOUS les douaniers Rouennais entendent le signal en cas d'incendie ... À suivre !

Au Havre, le service du **CREPS** fait son évacuation seul malgré la communication aux autres locataires et le point de rassemblement extérieur n'est pas identifié ; sa matérialisation a donc été demandée à HAROPA.

Au **BUC**, la centrale incendie est vieillissante. Elle va être changée début 2027. L'ISST nous apprend que l'espace d'attente sécurisé est situé dans les escaliers. **La CGT s'étonne qu'il n'y ait pas de salle dédiée.** Il nous répond que c'est très compliqué dans l'existant car il faut une pièce résistante au feu, sol et murs compris. Compte-tenu de la configuration des escaliers du BUC, l'espace d'attente sécurisé est plus sur à cet endroit.

À la **DIRM** la centrale sécurité n'est pas dans les locaux douaniers. Une communication sera faite en RMI pour les nouvelles consignes.

B. Accident de services :

À Rouen, un accident de service sera évoqué lors de la prochaine Formation spécialisée. Pour les autres, la CGT regrette que les accidents de service ou de trajet soient repris dans un catalogue mais pas vraiment étudiés pour tenter de les éviter.

C'est pourquoi la CGT propose de permettre aux collègues de faire des formations (sous forme de webinaires) sur le site de l'INRS (en particulier une sur les chutes de plain-pieds) ; formations qui pourraient être faites sur le temps de service et ainsi intégrées au parcours formation par le service FP.

L'administration n'y est pas opposée, elle se renseigne sur la faisabilité de notre proposition.

La DI Normandie n'est pas expérimentatrice sur la proposition de la DG et du parcours Sportif. **La CGT s'est indignée de ce parcours qui ressemble plus à un entraînement pour intégrer le GIGN qu'à des heures de sport hebdomadaires.** Sport hebdomadaire que la CGT réclame depuis plusieurs années !

C'est assez pénible quand l'administration fait semblant de ne pas comprendre nos demandes en risquant en plus de mettre en péril la santé et la sécurité des Douaniers.

C. Mention au RSST

• **Dieppe** : il y a une toujours une odeur nauséabonde dans la gare maritime. Un chargé de mission vient faire un audit sur la problématique. La CGT reste vigilante à une solution rapide à ce problème.

• **Les agents poursuivants** : Suite à un problème à Rouen, **la CGT demande que les préconisations mises en place soient partagées par tous les collègues** (de la DI amenés à se rendre au Tribunal en particulier si la situation est inconfortable ou pire. Ces préconisations sont les suivantes :

- aller en voiture au palais de justice
- se faire accompagner par un(e) collègue
- partir avant le délibéré si l'ambiance est délétère dans la salle d'audience
- se faire représenter

• **Fumées à Rouen** : Il est demandé aux collègues de s'éloigner des fenêtres pour prendre leur pause cigarettes afin de ne pas incommoder leurs collègues dans les bureaux. Un rappel général a été fait.

La CGT s'est agacée du fait que le SG convoque les collègues incriminés. Nous ne sommes pas l'école et madame la secrétaire générale n'est pas CPE ! Stop à l'infantilisation.

• **Le registre dématérialisé** : Nous ne connaissons pas la date précise pour la mise en place de ces registres. **Avec la dématérialisation, la CGT aimerait savoir si les mentions collégiales seront encore possibles ?**

En attendant la dématérialisation, la CGT demande que le répondant s'identifie et fasse une réponse la plus complète possible.

• **Le Havre** :

Nombreuses mentions concernant l'ambiance thermique dans les bureaux et les brigades.

Depuis le 1er juillet 2025, le décret n°2025-482 renforce les obligations des employeurs face aux fortes chaleurs en s'appuyant sur les niveaux de vigilance de Météo-France. Il impose l'adaptation des horaires, la fourniture de 3 litres d'eau par jour (en l'absence d'eau courante) et l'évaluation du risque dans le DUERP.

L'administration a anticipé l'achat de 50 ventilateurs et a également d'autres projets en cours : climatisation et création de pièces froides et organisation des services en période de canicule.

La CGT est intervenue sur plusieurs points :

- **Des moyens alternatifs sont possibles ; volets côté sud, végétalisation, lames brise soleil, ventilateurs au plafond ...**

- **Concernant la climatisation, à moins de n'avoir aucune autre solution, nous ne pensons pas que ce soit la solution idéale.**

- **Sur la création de pièces froides, la CGT a prévenu. Si l'administration décide de choisir les locaux sociaux comme pièces froides, il n'est pas question que les collègues y travaillent. Dans les locaux sociaux, on y mange et on s'y repose. POINT. La CGT a une préférence pour la climatisation dans les salles de réunion au cas où les collègues souhaiteraient faire du flex-office.**

En surveillance, il est prévu de tester les gilets rafraîchissants ainsi que l'organisation des services en fonction des horaires et des missions. Et, quand la chaleur dépasse largement les 30°C (à la BSI de Maromme ou à la BSEC au Havre), il faut réfléchir à la climatisation.

La CGT a donc alerté sur la réparation du système double flux de la BSEC qu'il aurait peut-être mieux valu remplacer par une climatisation pour plus de sécurité ...

Au Havre, en particulier en opérations commerciales, la situation des effectifs est dramatique. Les collectifs de travail souffrent et nous ne savons plus comment expliquer à l'administration que la situation se tend. Aujourd'hui, même les collègues en arrêt de travail, à mi-temps thérapeutique, les femmes enceintes ne sont plus protégés. C'est INADMISSIBLE.

La CGT a prévenu l'administration que c'est de sa responsabilité si un drame survient.

C. Mise à jour DUERP-PAPRI Pact

• Au Havre :

- Une réflexion sur les ventilateurs de plafonds dans des endroits où il n'y a pas de faux plafonds. Des tests seront effectués au RDC du BUC
- Poursuite des commandes de ventilateurs
- 4 sites prioritaires au Havre pour installation d'une climatisation fixe : BUC façade sud / DIRM / BSEC / OCEAN
- Dotation de glacières avec des pains de glace pour la SURVEILLANCE

• A Rouen :

- Rafraîchisseur d'air peu concluant
- Climatisation dans la salle de réunion ainsi qu'au RDC
- Création de 3 salles rafraîchissantes

Suite au décret n°2025-482 (cité plus haut), **la CGT demande si tous les bureaux et brigades sont dotés de fontaines à eau ?** La DR de Rouen semble être réticente à l'installation de fontaines à eau dans certains services. **La CGT insiste.** À Dieppe, dans les locaux de la BSI actuels et futurs ainsi que dans les locaux de la DI, tous les collègues doivent avoir accès à une fontaine à eau. L'eau en bouteille doit être réservée aux collègues sur le terrain conformément à « Bercy vert », et encore la CGT préfère l'utilisation de gourdes, pas celles déjà fournies qui sont nocives pour la santé évidemment !

La présidente demande à ce que des expressions de besoin soient faites par les services. Nous demandons si elle ne peut pas considérer nos échanges du jour lors de l'instance comme une expression de besoin. Aucune OS ne s'opposant à cette demande, la présidente semble donc la prendre en compte.

Vote : abstention à l'unanimité. La CGT votera POUR lorsqu'il y aura de l'organisationnel mis en œuvre véritablement dans les services.

D. Suivi de budget

- Mesures acoustiques BSEC : 2200 € prise en compte des caractéristiques des futurs modulaires.
- Balayeuse hangar 25
- Matériel adapté pour les travaux de peinture pour le SEM au Havre
- Bureaux réglables en hauteur hors aménagement de poste
- Bureaux réglables pour la BSEC pour des espaces partages
- Bouchons d'oreilles pour les agents à Rouen
- 50 ventilateurs sur pieds.

Étant donné que la Présidente a choisi de financer les ventilateurs via un financement FS alors que c'est normalement une obligation de l'employeur, elle décide de financer, sur les crédits directionnels, tous les aménagements de postes à venir. Sa transparence l'honore, nous n'étions plus habitués ... par conséquent, nous votons POUR à l'unanimité.

E. Rapport ISST 2025

• **Hangar 25 au Havre et TPCI** : Depuis le rapport, une contre-visite a été réalisée. C'est parfois le cas quand le sujet est atypique et les problématiques fortes.

Le travail dans ce dossier a été grandement facilité car HAROPA consent à des travaux d'amélioration. L'ISST a salué l'investissement de tous y compris des moniteurs TPCI.

Depuis 1 an, les conditions d'accueil au Hangar 25 se sont grandement améliorées ce n'est pas terminé ; il reste encore un réagréage à faire et des sanitaires à parfaire.

C'est toujours agréable d'entendre parler d'un travail collectif remarquable quand tous les acteurs sont sollicités et écoutés. C'est ce que la CGT prône depuis toujours !

L'administration nous fait part de difficulté à trouver des infrastructures pour faire la TPCI et les formations obligatoires notamment à Rouen et Caen. Le DI souhaite une cohérence en Normandie et a demandé aux 3 directeurs un état des lieux envisageables et des formateurs disponibles car nous sommes en retard sur les formations.

À la DR de Rouen, les moniteurs ont trouvé de nouveaux locaux (ceux de la pénitencière

• **BSEN** : Une information concernant l'armoire spécifique pour stocker les batteries au lithium nous est communiquée. Celle-ci sera financée en totalité par RH4 car la brigade se trouve dans des locaux d'habitation.

Quand sera-t-il des autres brigades qui utilisent elles aussi des batteries au lithium ?

L'administration répond qu'elle a doté la BSEN en priorité car c'est elle qui utilise le plus de batteries, cela ne veut pas dire que les autres brigades ne seront pas dotées.

IMPORTANT : Il est strictement interdit de recharger les batteries de vélos ou de trottinettes électriques dans les bureaux et les brigades.

La CGT s'interroge sur cette interdiction en particulier pour les collègues qui utilisent des vélos électriques sur de longues distances pour venir travailler ... Y aura-t-il des aménagements spécifiques dans l'avenir en particulier si le prix de l'essence ne diminue pas ?

• **DIRM** :

- ventilation double flux
- cale sur les portes incendies
- sectorisation de la lumière

Il reste toujours un sujet concernant l'escalier nord pour lequel il est compliqué de négocier avec les collègues de la DIRM puisqu'ils ne l'utilisent pas non plus.

L'exercice incendie est piloté par l'assistant de prévention de la DIRM mais ça fonctionne donc aucun problème à signaler.

La CGT rappelle que l'administration nous avait confié que le temps permettrait aux 2 administrations de « s'approprier » pour cohabiter dans de bonnes conditions ; ce n'est pas aussi facile et il ne faudrait pas que la volonté du préfet de rationaliser toujours plus mette nos collègues en difficulté.